

Le dépérissement du sapin sur le plateau de Sault (Aude)

par Dominique MICAUX

La sapinière de l'Aude a subi à partir de 2003 de forts phénomènes de dépérissements liés à la sécheresse. L'importance des surfaces affectées a entraîné un changement de paysage, ainsi qu'un effondrement local des cours du bois. Aujourd'hui et dans l'optique du renouvellement de ce genre d'incident, les gestionnaires se posent la question de l'adaptation de la sylviculture de ces peuplements aux nouvelles conditions.

Situation géographique

Le Pays de Sault (Région IFN n° 813 « Inventaire forestier national ») est un territoire situé au sud-ouest du département de l'Aude avec à l'ouest une partie en Ariège et à l'est une partie dans les Pyrénées-Orientales. Sa surface est de 64 000 ha (Cf. Fig. 1).

C'est une région montagneuse appartenant à la chaîne pyrénéenne. Il est constitué d'un ensemble de plateaux et de crêtes creusées par les vallées.

Le climat est de type montagnard humide, marqué par deux influences principales :

- l'influence océanique avec des pluies de printemps, des vents de nord-ouest et un brouillard fréquent,
- l'influence méditerranéenne, moins marquée du fait de l'altitude (comprise en 800 et 1600 m).

La pluviométrie est de 1000 mm et la température moyenne annuelle de 9,3°C.

Les forêts du Pays de Sault sont pour la plupart des forêts de production. Le taux de boisement est de l'ordre de 67 % du territoire, dont 60 % en résineux (sapin 38 %) et 40 % en feuillus (hêtre 23%).

La forêt de production (sapinière - hêtraie) occupe principalement les versants nord.

Les versants sud sont plutôt occupés par le chêne pubescent et le buis.

Fig 1 (ci-contre) :
La région IFN
du Pays de Sault,
64 000 ha
au sud-ouest
du département de
l'Aude

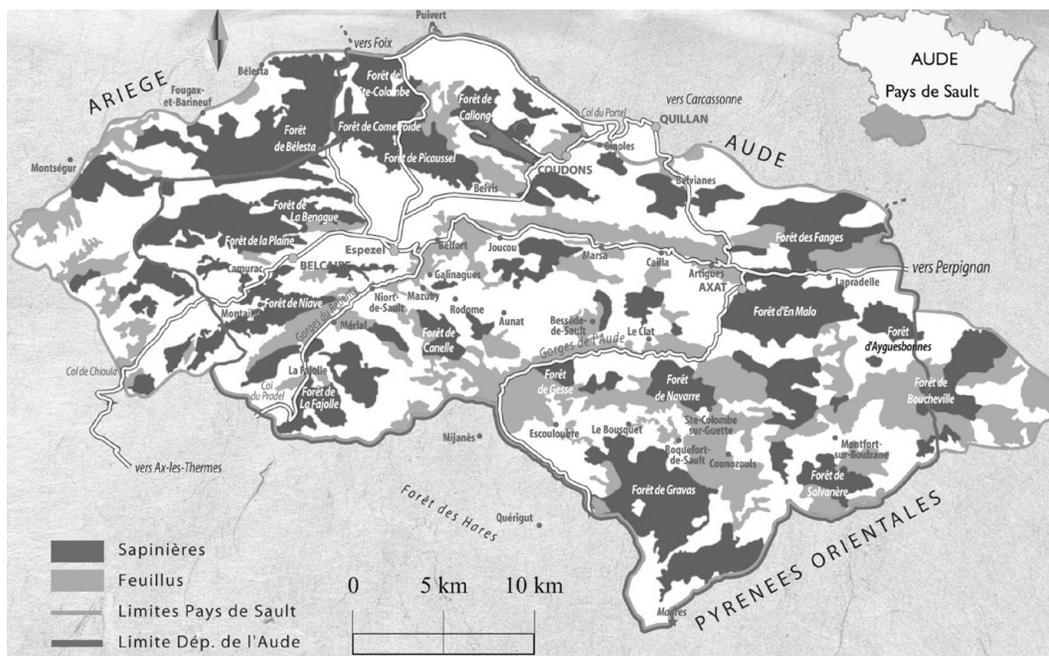


Photo 1 (ci-dessous) :
Sapinière – hêtre
en versant nord

Photo 2 (en bas) :
Pâturage d'altitude
Photos D. Micaux



La répartition des surfaces boisées est la suivante :

- forêts domaniales : 21% des surfaces boisées pour 1 477 millions de m³ sur pied,
- forêts communales : 24% des surfaces boisées pour 0,781 millions de m³ sur pied,
- forêts privées : 55% des surfaces boisées pour 1 735 millions de m³ sur pied.

Le Sapin occupe une part importante dans l'activité économique du plateau de Sault et pour certaines communes, la vente de bois représente une part non négligeable du budget communal.

Au-delà de 1600 à 1800 m d'altitude, on trouve souvent des pâturages d'altitude.

Le dépérissement

Suite à une succession d'incidents climatiques sur le Plateau de Sault en 2003, 2004 puis 2006, la sapinière a commencé à souffrir voire à disparaître, en premier lieu sur les sols superficiels et à faible réserve utile¹ des versants sud, sud-ouest et sud-est.

La période de sécheresse des mois de juin, juillet et août 2003 a été le facteur déclenchant, d'autant plus que cette sécheresse s'est doublée d'une canicule.

¹ - Réserve utile : quantité d'eau utilisable par les plantes contenue dans l'épaisseur du sol et prospectée par les racines.

Dès le début du mois d'août, les chênes pubescents stoppent leur activité et les feuilles roussissent.

A ce moment, la sapinière ne semble pas affectée, mais dès l'automne, les sapins perdent énormément d'aiguilles encore vertes. Au cours de l'hiver, les aiguilles virent au rouge et à la montée de sève, la catastrophe devient visible. Des centaines de sapins rougissent, parfois par parcelles entières. Par manque de chance, l'été 2004 bien que moins chaud, fut encore plus sec que l'été 2003, ce qui a accentué le phénomène de dépérissement.

Conséquences de ces dépérissements massifs sur la filière bois

Les arbres secs sont martelés et mis en vente. Parallèlement, certaines parcelles présentant des signes de faiblesse, situées sur des zones à risques et ayant atteint l'âge d'exploitabilité sont également mises en vente ; le but étant de vendre des arbres encore verts, mais présentant un fort risque de dépérissement dans les mois suivants.

Le marché du sapin sur le Pays de Sault est très local. Les acheteurs habituels ont été très rapidement saturés en bois sec et bois « anticipés ».

L'offre étant largement supérieure à la demande, les cours se sont effondrés. Les prix ne retrouveront un cours normal qu'à partir de 2007. Pour un prix de chablis en 2002 de 23 €/m³ en moyenne, on est passé à 18, 15 puis 14 €/m³ en moyenne. Des prix planchers de 8 €/m³ pour un volume unitaire de 2,5 m³ ont même été atteints. Cela pour les lots qui ont trouvé preneurs.

Les propriétaires forestiers (publics et privés) furent donc relativement démoralisés de ne pas ou peu vendre leurs chablis, même à bas prix.

De haut en bas :

Photo 3 : Roussissement des chênes pubescents

Photo 4 : Sapins dépérisants sur la forêt domaniale de la Plaine-Comus

Photo 5 : Parcelles où les peuplements de sapin ont complètement disparus

Photos D.M.





Conséquences de ces dépérissements sur les paysages

La conséquence immédiate, celle qui marqua le plus les esprits, car la plus spectaculaire, fut le changement de couleur du sapin sur certains versants du Pays de Sault.

Ensuite, au gré de l'évolution de l'arbre mort, les forêts sont passées du stade de cimetière d'arbre au stade de strate arbuscive, puis de vides à certains endroits.



Quelles solutions face à l'accident climatique ?

Sur le plateau de Sault, le sapin en dessous de 1 000 m d'altitude n'a probablement plus sa place. Il faut donc éviter de le régénérer ou alors en essence secondaire.

Changement d'essence ?

Une essence pourrait convenir et résister à ce genre d'incident : c'est le Cèdre de l'Atlas. Les peuplements en place sur le plateau, âgés d'une quarantaine d'années pour les plus anciens, n'ont pas subi de dépérissement, même pour ceux situés sur les parcelles les plus « ingrates ».

Mais une substitution d'essence ne peut s'envisager que par la plantation. Ces plantations auraient un coût d'autant plus élevé qu'il faudrait procéder à une protection totale des plantations (clôture de 2,5 m de haut). En effet, la présence de cerf sur le plateau avec les densités actuelles rend impossible une régénération artificielle du Cèdre sans engrillagement. Depuis les quinze dernières années, toutes les plantations de Cèdre se sont soldées par des échecs, malgré les répulsifs appliqués.

Changement de sylviculture ?

Il faut aussi et surtout conduire le Sapin d'une manière différente :

– adopter la structure irrégulière (ce qui se fait de plus en plus) avec un mélange d'essence plus important (le hêtre a bien résisté),

Photo 6 (en haut) :
Conséquences sur le paysage

Photo 7 (ci-dessus) :
Parcelle 15 en forêt domaniale de Comefroide Picaussel
Photos D.M.

Bilan économique de « l'incident »

83 500 m³ de sapins, dont 38 000 m³ de sec et 45 500 m³ en anticipation ont été mis en marché sur trois ans. Ces chiffres sont à comparer aux 2 500 m³ annuels de chablis secs mis en marché habituellement.

Il faut rajouter à cela 11 000 m³ d'inventus.

Ces chiffres concernent uniquement les forêts publiques, communales et domaniales. Mais les forêts privées ont payé également un lourd tribut, le morcellement des parcelles n'ayant en outre pas facilité la vente des bois issus de ces forêts.

– avoir des densités de tiges à l’hectare plus faibles,

– et surtout ne pas laisser vieillir les peuplements de sapins au delà de la centaine d’années.

Voilà une solution qui pourrait faire face à un changement climatique « très modéré », mais dans le cas de changements plus importants (comme on peut le craindre), le Sapin n’y survivrait probablement pas.

Changement climatique, augmentation des températures annuelles ?

Il est souvent curieux de voir les modélisations sur les augmentations de températures et pluviométries dans les années à venir.

Ces quelques degrés qui ne disent rien au grand public ne sont pas le seul facteur à prendre en compte. Les températures et pluviométries annuelles moyennes du plateau de Sault en 2003 et 2004 ont en effet été conformes aux moyennes habituelles. La pluviométrie moyenne de 2004 a même été supérieure à la moyenne.

Mais depuis les années 1980, on n’avait pas connu d’années avec plus de deux mois consécutifs de sécheresse. Or en 2003, la sécheresse, cumulée avec la canicule, a duré trois mois.

Sur des sols à faible réserve utile comme les sols karstiques du plateau de Sault, un accident climatique pendant la période de végétation suffit à provoquer un grand stress pour les arbres avec les conséquences que l’on a vu en terme de dépérissement.

D.M.

De haut en bas :

Photo 8 : Ne pas laisser vieillir les peuplements au delà d’une centaine d’années

Photo 9 : Parcelle 8, forêt communale de Belcaire en janvier 2005

Photo 10 : Parcelle 8, forêt communale de Belcaire en octobre 2007

Photos D.M.

Dominique MICAUX

Responsable de l’Unité territoriale du Plateau de Sault, Office national des forêts, Maison forestière, 2 rue Rival 11340 Belcaire
Mél : dominique.micaux@onf.fr



Résumé

La sapinière audoise est essentiellement située dans la région IFN « Pays de Sault » en piémont pyrénéen.

Elle couvre environ 21 000 ha de forêts relevant du régime forestier et 29 000 ha de forêts privées.

Il s'agit de peuplements d'origine naturelle et de bonne qualité.

Cette sapinière a subi à partir de 2003 de forts phénomènes de dépérissements liés à la sécheresse.

L'importance des surfaces affectées a entraîné un changement de paysage, ainsi qu'un effondrement local des cours du bois.

Dans l'hypothèse d'un renouvellement de ce genre d'incident, il nous appartient d'adapter notre sylviculture.

Summary

The dying off of firs on the Plateau de Sault (Aude, South-Central France)

The fir stands in France's Aude area lie mainly in what the national forestry inventory (IFN) calls the « Pays de Sault » region, itself a part of the higher foothills of the Pyrenees.

The fir forests here cover about 21,000 hectares of public land (subject to the *Régime forestier*) and 29,000 hectares of private holdings. The stands are natural in origin and are of good quality.

As of 2003, these forests have been suffering major dying-off related to drought. The widespread extent of the areas affected has resulted in a change in the landscape as well as a collapse in wood prices on the local market.

Assuming that a renewal of such an event is likely, our duty is to adapt our silvicultural practices.

Riassunto

Il deperimento dell'abete sull'altopiano di Sault (Aude)

L'abetaia dell'Aude è essenzialmente situata nella regione IFN "paese di Sault" in piémonte dei Pirenei. Copre circa 21 000 ha di foreste rientrando nell'ambito del regime forestale e 29 000 ha di foreste private.

Si tratta di popolamenti di origine naturale e di buona qualità

Questa abetaia ha subito dal 2003 forti fenomeni di deperimenti legati alla siccità.

L'importanza delle superficie intaccate ha determinato un cambiamento di paesaggio, anche un crollo dei corsi del legno.

Nell'ipotesi di un rinnovo di questo tipo di incidente, tocca a noi di adattare la nostra silvicoltura.